

## COMMENT SE (PRE-)INSCRIRE À L'ECOEA ?

### PRÉ-INSCRIPTION DU 24 OCTOBRE AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2022

**Vous êtes admissible à l'examen  
d'entrée au CRFPA ?**



Félicitations ! Rendez-vous sur notre site internet  
<https://fi.avocats-eco.fr/espaceprive/pre-inscription>

**Vous êtes docteur en droit ?**



Envoyez un mail à l'adresse  
[formation.initiale@avocats-eco.fr](mailto:formation.initiale@avocats-eco.fr) avec votre  
nom, prénom et la copie de votre doctorat pour  
accéder à la pré-inscription en ligne

Après validation  
par l'ECOEA



Accédez à l'espace en ligne de pré-inscription en  
indiquant votre nom-prénom puis cliquez sur  
« Rechercher votre compte »



Indiquez votre adresse mail pour recevoir  
vos codes d'accès et faites votre choix entre :



Reporter votre inscription pour l'année suivante



Vous pré-inscrire en renseignant les informations  
demandées (*civilité, coordonnées, scolarité, photo...*) et en  
réglant les frais de dossier de 55€ par carte bancaire  
(*déductibles du coût pédagogique en cas d'inscription définitive*)

### INSCRIPTION DU 2 AU 11 DÉCEMBRE 2022

Dossier d'inscription à télécharger sur notre site internet [www.avocats-eco.fr](http://www.avocats-eco.fr) et à nous retourner  
complété avec les annexes et les pièces à fournir en *version papier* soit par voie postale soit par dépôt en  
mains propres au secrétariat de l'école au plus tard le 11 décembre 2022 à 17h.

**RÉUNION DE PRÉ-RENTRÉE LE 5 JANVIER 2023**

**RENTRÉE À L'ECOEA LE 6 JANVIER 2023**

**A très vite !**